



impot prime depart en retraite

Par **butor**, le **07/12/2019** à **15:53**

Bonjour

Besoin de votre idée : j'ai perçu fin 2018 une prime de départ en retraite, je me suis planté en déclarant j'ai laissé la totalité sur le net imposable ce qui en résulte je dépasse le plafond pour un abattement des impôts locaux. après renseignements auprès des impôts je doit spécifier cette prime et la rectification sera faite par leur service (prime imposable) ma question est : vaut il mieux la déclarer sur une seule année (2018) ou étalée sur 4 ans ?